

Fabrique d'une ville médiévale

Fabrique d'une ville médiévale

Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par

Frédéric Boutoulle, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania

Supplément 26

– Bordeaux –

Sommaire

AUTEURS	7
AVANT-PROPOS, par B. Lauret	9
INTRODUCTION, par Fr. Boutouille, D. Barraud, J.-L. Piat	11

1. D'Ascumbas à Saint-Émilion

P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD	
Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge.....	21-38
J.-L. PIAT, CHR. SCULLER, avec la collab. de V. DELAUGEAS	
À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion	39-102
C. TREFFORT	
L'épithape de <i>Costaulus</i> : un monument épigraphique du milieu du XII ^e siècle	103-112
R. VERGNE, P. MORA, avec la collab. de FR. BOUTOULLE	
La numérisation et la visualisation 3D de l'épithape de <i>Costaulus</i>	113-122

2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale

FR. DOLBEAU	
Le dossier hagiographique de saint Émilion.....	125-138
J.-L. LEMAITRE	
Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII ^e -XIII ^e siècles)	139-152

3. Mémoire des pierres, langue des formes

É. JEAN-COURRET	
Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845	155-180
J. MASSON	
L'église collégiale de Saint-Émilion	181-198

CHR. GENSBEITEL	
Le "Palais Cardinal"	199-214
PH. DURAND	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ?	215-236
P. GARRIGOU GRANDCHAMP	
L'architecture civile du XII ^e au XIV ^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion - XII ^e -XIV ^e s.....	263-310

4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce

FR. BOUTOULLE	
L'apogée d'une "bonne ville". Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253)	313-346
S. LAVAUD	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion	347-362
S. FARAVEL	
Saint-Émilion et la "Mer" : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge.....	363-372
J.-CHR. TÖLG	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453.....	373-386
CONCLUSIONS, <i>par B. Cursente</i>	387-392
ANNEXE	
La vie de saint Émilion (ou Vie A).....	393-398
RÉSUMÉS.....	399-411

D'Acumbas à Saint-Emilion

1



Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge

Pierre Régaldo-Saint Blancard

avec la collaboration de Dany Barraud, Philippe Coutures, Olivier Ferullo

Le propos ici n'est pas de dire toute l'archéologie du secteur de Saint-Émilion : il y aurait déjà tant à faire, rien que pour mettre en perspective les données existantes ; encore faudrait-il les préciser, et bien sûr en acquérir de nouvelles ; c'est un vaste programme de travail. Il s'agit juste d'esquisser à grands traits le panorama où se développe l'ensemble exceptionnel que sont la ville et la juridiction de Saint-Émilion (fig. 1). Ce panorama est, ici plus qu'ailleurs, non pas un simple décor, mais un acteur important de la présence humaine.

UN CONTEXTE NATUREL FAVORABLE

Des paysages diversifiés

Le terroir de Saint-Émilion bénéficie d'une variété de paysages certaine. Autour de la Dordogne, l'hydrographie secondaire est abondante ; elle a occasionné un relief passablement mouvementé, qui culmine à 107 mètres et fournit des pentes jusqu'à 10 % (fig. 2). Dans les axes où coulent les ruisseaux, l'érosion a largement entaillé le calcaire à astéries, découvrant les molasses et autres formations antérieures, tandis que, dans les vallées principales, se sont déposées les nappes alluviales étagées en terrasses (fig. 3). Du point de vue pédologique, les sols lessivés des plateaux et de la Double ont une fertilité assez médiocre, mais les sols calcaires et alluvionnaires sont en revanche très fertiles. Cette diversité offre aux utilités des différentes

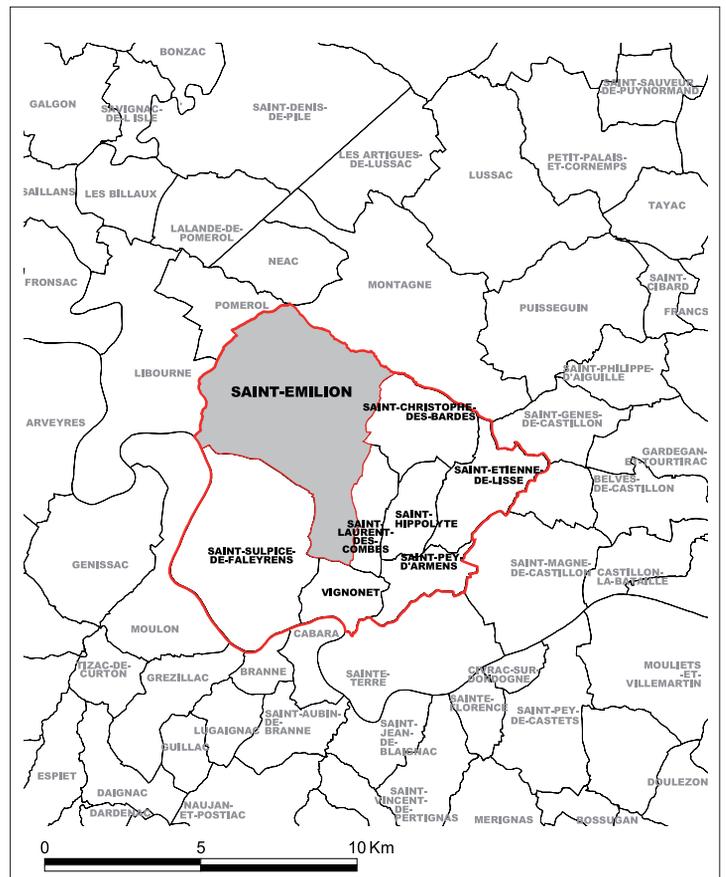


Fig. 1. La juridiction de Saint-Émilion.

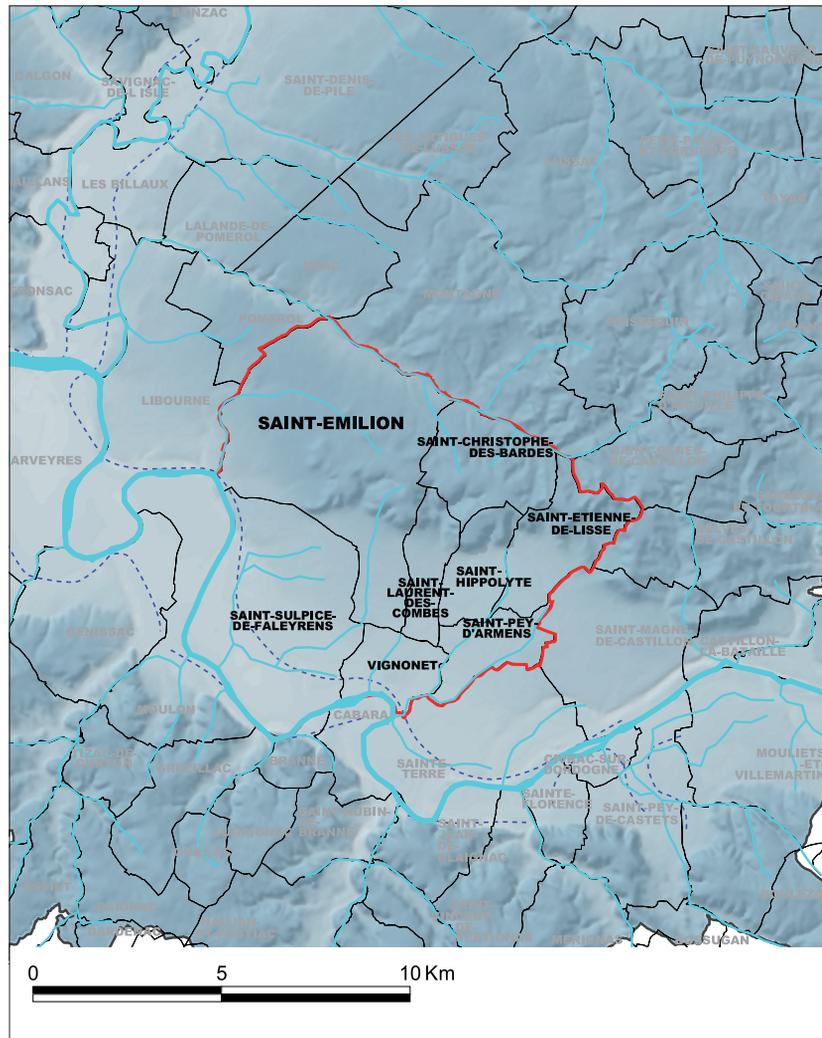


Fig. 2. Hydrologie et relief.

époques de belles opportunités d'abris, de matières premières ou d'agriculture.

D'abondantes petites rivières drainent les plateaux vers l'Isle et la Dordogne, en un quadrillage qui n'est pas exempt d'une certaine régularité. Beaucoup de limites paroissiales – communales aujourd'hui – s'appuient dessus, et tout particulièrement celles de la juridiction. C'est un indice significatif de la permanence de l'occupation historique. Ainsi la Barbanne marque le nord de Saint-Émilion et de Saint-Christophe-des-Bardes, soit une bonne partie de la frontière septentrionale de la juridiction. Le ruisseau du Taillas donne

sa limite occidentale à Saint-Émilion, au contact de Libourne ; celui de Langrane, leurs limites orientales à Vignonet et Saint-Hippolyte ; son affluent, le ruisseau de Lacaret, la sienne à Saint-Pey-d'Armens. La plupart des autres tracés communaux coïncident avec des routes.

Ce contexte n'est pas particulier à la juridiction, il correspond à tout ce secteur d'Entre-Dordogne. Ainsi, un peu plus au nord, entre Montagne et Lussac, se trouve, presque en parallèle de la Barbanne, le ruisseau de Lavie, qui semble devoir son nom à la voie rectiligne, de tracé ancien, qu'il croise. Celle-ci, à son

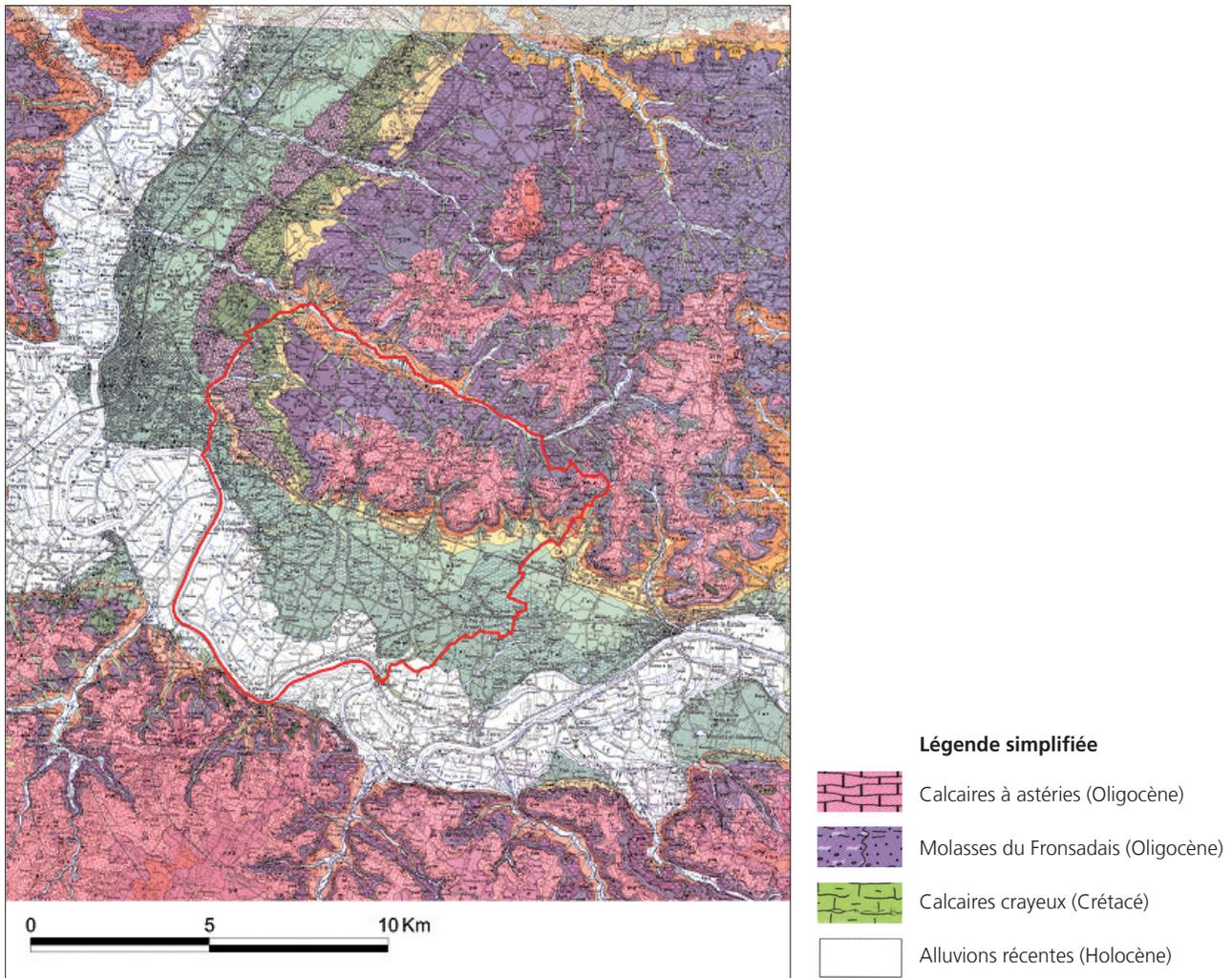


Fig. 3. Géologie.

tour, donne les limites entre Saint-Denis-de-Pile et Lalande-de-Pomerol au nord-ouest, les Artigues-de-Lussac, Montagne et Néac au sud-est.

Des facilités de communication

Saint-Émilion se niche à l'extrémité orientale du vaste domaine fluvio-maritime girondin, près de la confluence de l'Isle avec la Dordogne. Le flux des marées océanes est sensible sur la Dordogne jusqu'à Castillon-la-Bataille et sur l'Isle jusqu'à la confluence avec la Dronne. L'extension des alluvions récentes

(Holocène), limitée par les basses terrasses du dernier épisode glaciaire (Pléistocène supérieur), s'étrécit, peu en amont de Saint-Émilion (fig. 3) ; cela montre assez bien la limite réelle de l'influence océane ; cet étranglement prend une signification très particulière à certains moments, par exemple à l'âge du Fer, on le verra plus loin.

À l'extrémité de la zone intertidale, la ville est accessible, mais reste un peu à l'écart ; elle n'a d'ailleurs qu'une faible et bien excentrée frontière sur la Dordogne, à son extrémité occidentale, au contact avec Libourne. Elle ne possède pas de port, sauf le

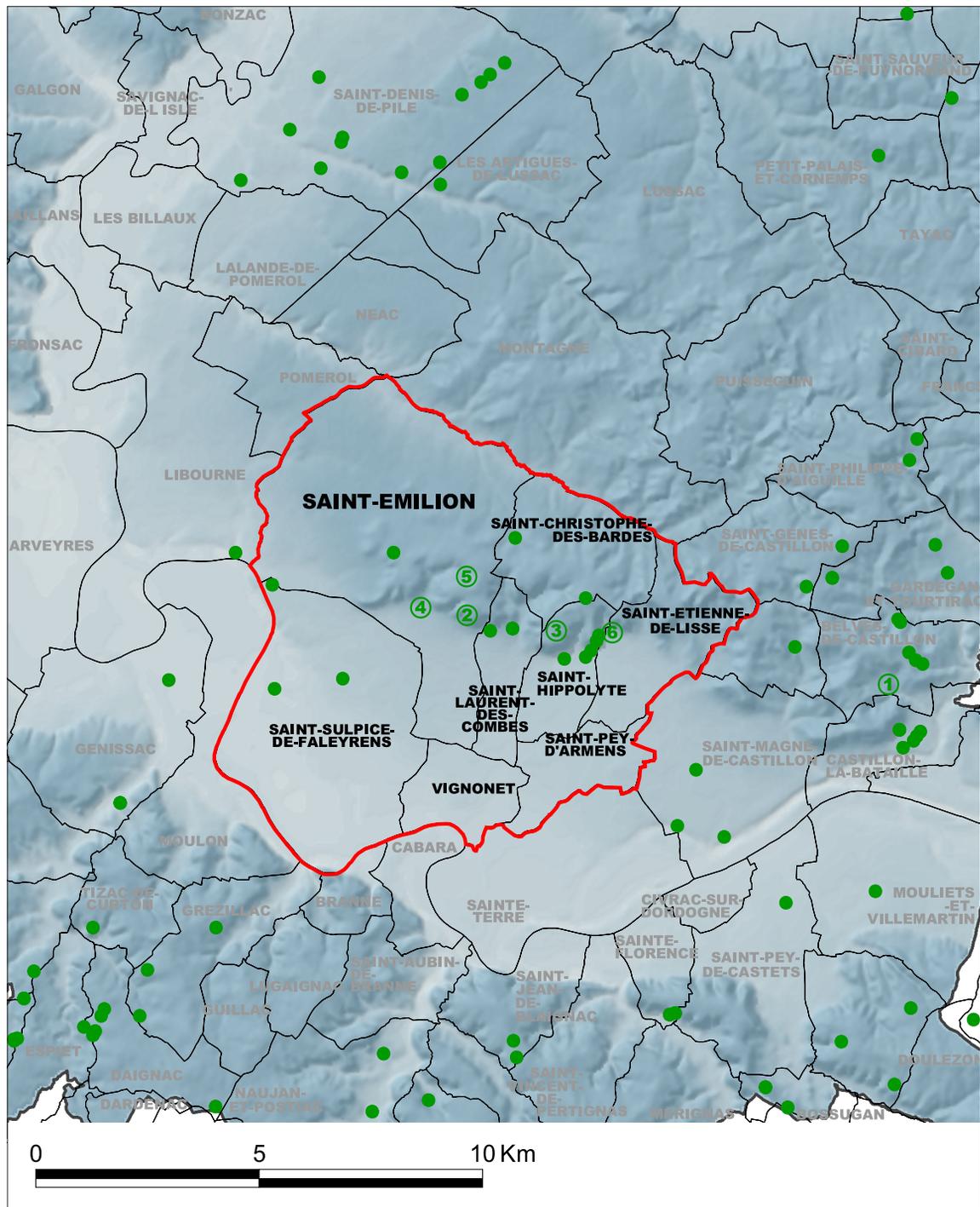


Fig. 4. L'occupation du Paléolithique

1. Belvès-de-Castillon, Robin – Acheuléen supérieur ;
 2. Saint-Émilion, Pavie – Moustérien ;
 3. Saint-Hippolyte, grottes de Ferrand – Aurignacien ;

4. Saint-Émilion, Fontplégade – Aurignacien ;
 5. Saint-Émilion, Fongaban – Magdalénien [14300 ± 680 B.P.] ;
 6. Saint-Étienne-de-Lisse, Niord, gîte à silex.

lointain et modeste Pierrefite, et la juridiction elle-même ne dispose que de quelques points de passages ou de débarquement. Si le passage est facile quasiment partout, on ne perçoit aucune trace d'un système de transport fluvial qui aurait été fortement centralisé. Pour autant, par bateau, Bordeaux est proche : une marée descendante et une marée montante. Les communications sont relativement faciles aussi avec Bergerac ou Périgueux. Libourne, quant à elle, est la voisine immédiate ; mieux située, plus en aval et sur la confluence même avec l'Isle, elle put et sut développer à partir de la fin du Moyen Âge, un véritable port, dont même le trafic transatlantique n'était pas nul au XVIII^e siècle. Elle fut, dans les derniers siècles, une rivale heureuse.

Plusieurs franchissements naturels facilitent les trajets terrestres transversaux au fleuve : en particulier au droit de Branne, mais aussi, légèrement en amont, entre Sainte-Terre et Saint-Jean-de-Blaignac, plus loin entre Castillon et Villemartin et, en aval, à Libourne avec Fronsac sur l'Isle et Arveyres sur la Dordogne. Au XIX^e siècle, selon une logique très fréquente, le système routier en usage amène la construction de ponts à proximité immédiate des anciens franchissements. Mais la juridiction ne dispose pour autant que d'un seul pont entre Branne et Saint-Sulpice-de-Faleyrens, héritier d'un port de traversée dont le toponyme subsiste et à proximité duquel un sesterce d'Antonin le Pieux aurait été découvert en 1912.

UNE PRÉSENCE HUMAINE TRÈS ANCIENNE

Sur le terroir de Saint-Émilion, comme dans toute la basse vallée de la Dordogne, la présence humaine est très ancienne, avec une permanence évidente pour les derniers millénaires où la perception archéologique est suffisamment fine. Les origines préhistoriques de cette occupation ne présentent cependant aucun caractère exceptionnel : elles sont dans la moyenne de ce que l'on peut percevoir pour les basses vallées de la Dordogne et de la Garonne.

Une Préhistoire ordinaire

Dans la carte archéologique telle qu'enregistrée dans la base Patriarche, les sites paléolithiques abondent (fig. 4). Beaucoup d'entre eux coïncident avec la dentelle des coteaux. Il faut reconnaître toutefois que

le matériel retrouvé au hasard des travaux est souvent roulé, transporté avec les alluvions, et n'est donc pas en place ; il constitue une sorte de "bruit de fond" couramment constaté en Gironde.

Parmi les sites les plus anciens aujourd'hui reconnus, celui de Robin à Belvès-de-Castillon (n°1), qualifié d'Acheuléen supérieur de faciès méridional, est à estimer vers 150 ou 200 000 ans. Le Moustérien et l'Aurignacien sont très fréquents sur les plateaux, ce sont toujours des sites de plein air ; le gisement de Pavie, par exemple, serait à peu près contemporain des premiers niveaux de Pair-Non-Pair (n°2).

Le site le plus important est magdalénien, c'est celui de Fongaban (n°5). En fait, il s'agit d'un ensemble de gisements sous abris et en pied de falaise, ensemble aujourd'hui entièrement détruit. Il a fait l'objet de plusieurs fouilles ; on y a en particulier retrouvé un foyer. Une datation ¹⁴C, assez anciennement pratiquée, lui attribue un âge de 14 300 ans. L'antilope saïga y est présente : ce terroir appartient à son aire de répartition naturelle aux périodes froides. Mais on note plus particulièrement une très forte proportion de restes de bisons, au point que l'on envisage un contexte particulier qui privilégierait ce gibier.

Par ailleurs, un important gîte à silex sur Saint-Étienne-de-Lisse fournit de la matière première à toutes les époques depuis le Moustérien et jusqu'au Néolithique.

Faiblesse des traces au Néolithique et à l'âge du Bronze

Le Mésolithique est absent de notre documentation pour ce secteur. Le Néolithique n'est pas non plus très significatif, sans doute faute de travail ou d'opportunité (fig. 5). On peut, par exemple, citer des découvertes isolées, sans fouilles, de haches polies à Saint-Étienne-de-Lisse (n°1). On peut penser que les paléochenaux de la Dordogne, à l'instar de ce qu'on a pu observer à Pineuilh et à Saint-Pey-de-Castets, ont piégé des vestiges de toutes époques depuis le début de l'Holocène ; il n'est pas exclu que, dans les années à venir, des ouvertures de routes nouvelles ou de carrières de granulats offrent des opportunités de recherche...

Une place à part revient au menhir de Pierrefite à Saint-Sulpice-de-Faleyrens (n°2). Haut de 5,20 m, il est classé monument historique et est en fait attesté dès

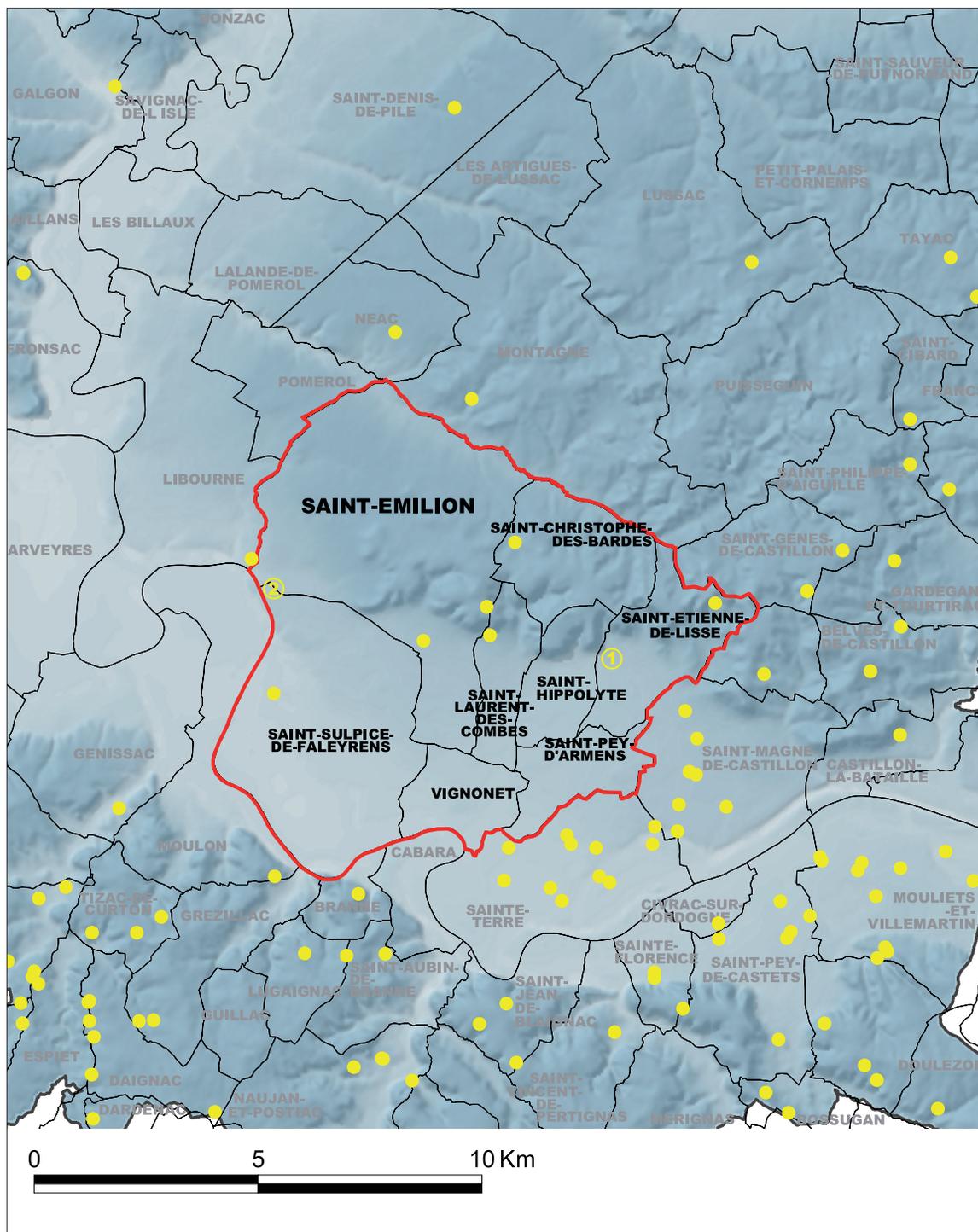


Fig. 5. Le Néolithique

1. Saint-Étienne-de-Lisse, Niord ;

2. Saint-Sulpice-de-Faleyrens, Pierrefitte.

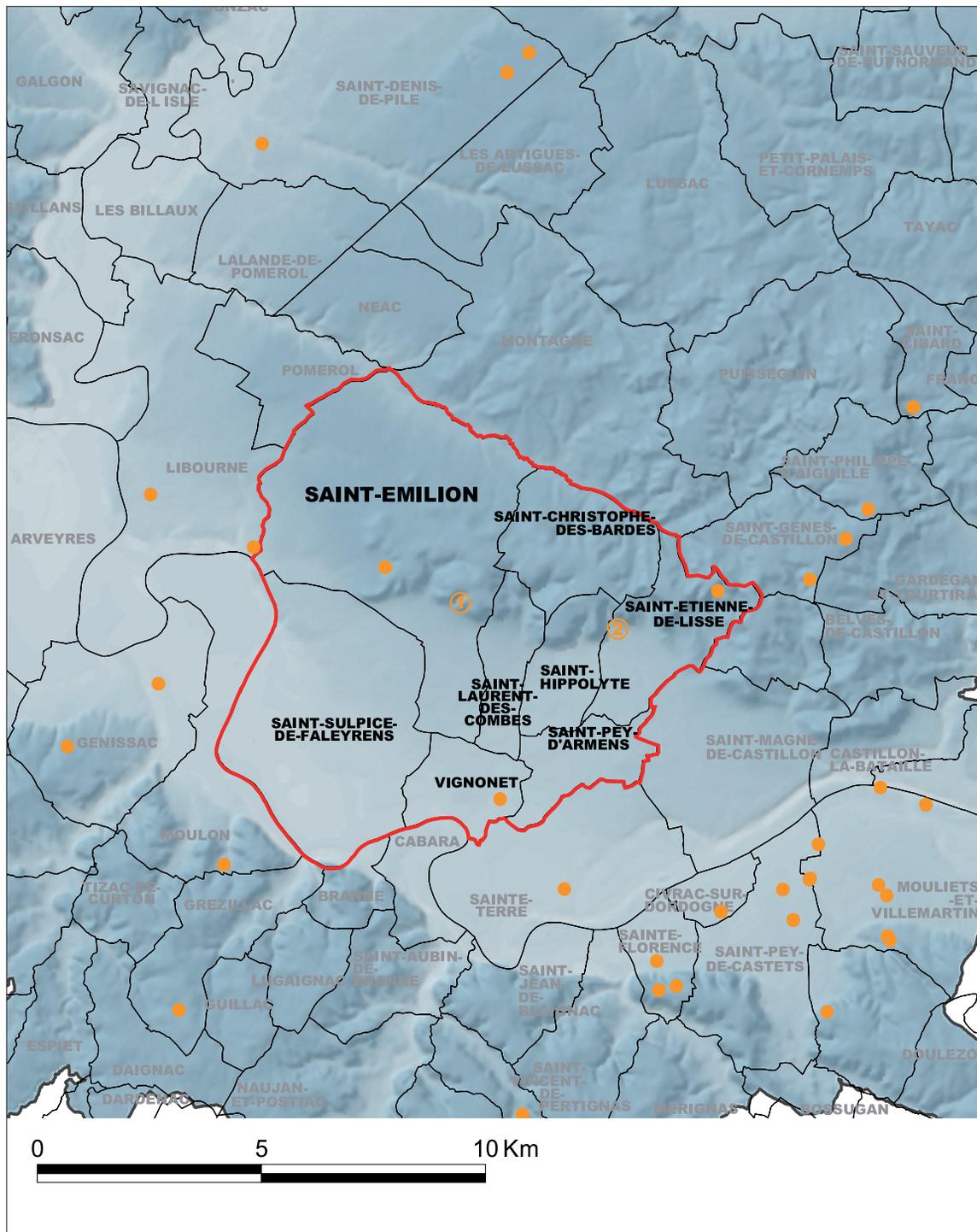


Fig. 6. L'âge du Bronze
1. Saint-Émilion, Pavie ;

2. Saint-Étienne-de-Lisse, Niord.

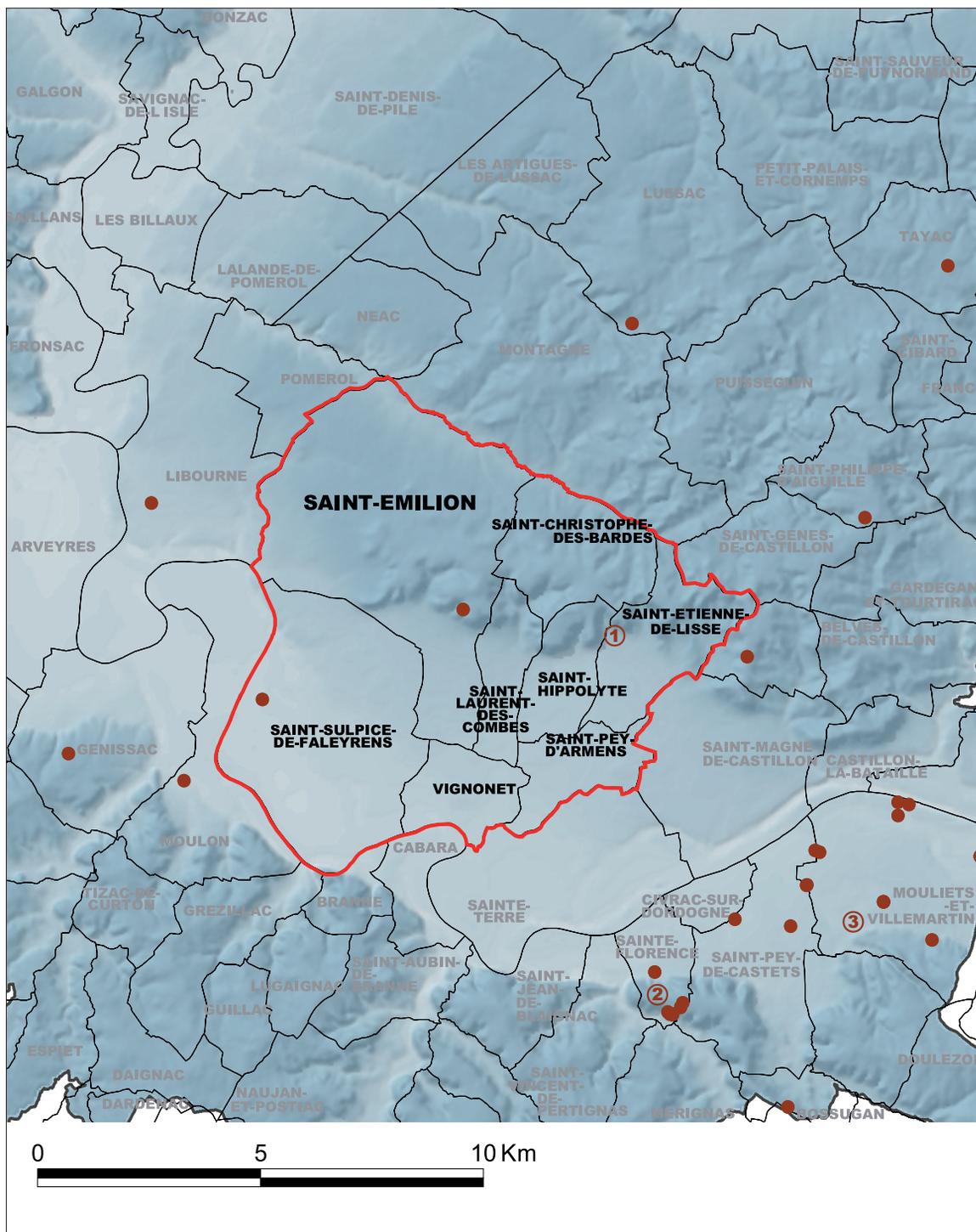


Fig. 7. L'âge du Fer
1. Saint-Étienne-de-Lisse, Niord ;

2. Sainte-Florence, les Grands-Vignes ;
3. Mouliets-et-Villemartin, Lacoste.

les années 1070-1080 sous le nom de *Petrafixa*. Cependant, une légende historiciste tardive veut qu'il ait été élevé en 1451 pour fêter le départ des Anglais. Ce monument provoqua bien d'autres explications populaires : le veau d'or qui y serait caché est une variante d'un leitmotiv du légendaire gascon ; l'existence envisagée d'un souterrain est, lui aussi, un thème qui dépasse largement notre région ; mais on dit encore, et c'est un récit nettement plus local, qu'il fut abandonné par la Vierge qui se rendait de Saint-Émilion à La Sauve ; il pourrait aussi guérir les rhumatismes... Aux environs immédiats, est attestée une occupation néolithique. Mais, sur sa face sud, à 70 cm au-dessus du sol, on note un trou à offrandes qui pourrait avoir été médiéval. On peut d'ailleurs penser que sa proximité avec la limite paroissiale, sur le bord de la seule et étroite façade fluviale de Saint-Émilion n'est pas un hasard. Le Moyen Âge a-t-il saisi une opportunité offerte par le Néolithique ? L'a-t-il transformée ? N'aurait-il pu, lui-même, déplacer ou dresser ce mégalithe selon ses propres utilités ?

L'âge du Bronze, comme le Néolithique, est en fait peu travaillé (fig. 6) : il reste rare parce qu'il n'y a pas eu beaucoup de recherche. On citera cependant le tumulus de Pavie, à Saint-Émilion, (n°1), qui, faute de fouille, pourrait d'ailleurs être aussi du Fer. Bien évidemment Niord (n°2), à Saint-Étienne-de-Lisse, est toujours présent, ne fût-ce que comme fournisseur de matière première.

Vigueur et originalité du peuplement à l'âge du Fer

L'âge du Fer de la basse vallée de la Dordogne (fig. 7) se laisse découper en deux périodes, qui ne correspondent pas tout à fait aux deux âges classiquement reconnus : d'abord l'oppidum de Niord (n°1), avec en vis-à-vis celui des Grands-Vignes à Sainte-Florence (n°2) ; ensuite le site de Lacoste (n°3), de l'autre côté de la Dordogne. Niord et les Grands-Vignes sont en position de verrouiller la vallée au point de remontée des marées, au niveau de l'étranglement des basses terrasses tardiglaciaires ; ce sont des sites typologiquement similaires, des habitats fortifiés sur éperon barré (fig. 1), qui ont exactement la même chronologie, les deux derniers tiers du Premier âge du Fer, avec une destruction violente au début du Second. À l'inverse, Lacoste, à partir de la fin du III^e siècle a.C., après un hiatus d'un siècle, est un lieu ouvert, plausi-

blement un marché, avec des artisanats de toutes sortes, et notamment céramique.

Le très important site protohistorique de Niord, à Saint-Étienne-de-Lisse, a été découvert en 1956 (fig. 8). Il occupe la totalité d'un éperon calcaire situé dans l'appellation Saint-Émilion Grand-Cru, environ huit hectares. Des ramassages de surface et des sondages ont permis de caractériser une importante occupation durant tout le premier âge du Fer avec une réoccupation à la fin du deuxième. Le hasard des travaux viticoles ont donné récemment l'opportunité de reprendre des recherches sur ce site. L'intérêt de ces derniers résultats, qui a conduit à prescrire le gel total de certaines parcelles et à proposer le classement du site au titre de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, résultats au demeurant quasiment inédits, justifient qu'on s'y attarde quelque peu.

Si une bonne partie des vestiges de l'oppidum a été détruite par les cultures, certains secteurs restent assez bien conservés. C'est le cas du rempart qui barrait l'éperon. Autour d'un noyau d'argile, il est construit en une succession de chapes alternées de blocs et d'argile, avec un parement externe exclusivement empierré. Un sol, à l'origine uniformément pavé, et un imposant trou de poteau restituent parfaitement le côté droit de la porte.

Un violent incendie a détruit ce rempart, dont la partie interne, calcinée sur plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur, est suffisamment compacte pour avoir servi de fondation aux murs d'une ferme du XVI^e siècle. Au droit de la porte les niveaux de démolition dépassent 1,5 m d'épaisseur. Un squelette adulte a été retrouvé dans les décombres rubéfiés de la courtine et de la porte : partiellement calciné, il gisait en position ventrale, la jambe gauche le long du corps et le cou violemment tordu.

L'exploration du plateau a montré l'existence, non soupçonnée jusqu'alors, d'une enceinte ceinturant le pourtour de l'éperon. Large de cinq mètres environ, elle est constituée, au moins pour le parement interne, d'un alignement de gros blocs très perturbé par les labours postérieurs. Le corps d'un adolescent était allongé contre la face interne de la muraille, sous les blocs de démolition ; la décomposition du corps s'est effectuée en milieu fermé, mais tout montre une inhumation sommaire et sans offrande.



Fig. 8. Photographie aérienne de l'oppidum de Niord à Saint-Étienne-de-Lisse (cl. S. Viot).

La totalité du plateau montre d'intenses traces d'anthropisation : la dalle calcaire a été complètement aménagée par raclage ou comblement des dépressions et conserve de nombreux trous de poteaux et fosses. Les foyers internes ou externes, constitués de chapes d'argiles ou plus élaborés avec des murets de pierres, sont nombreux et les sols d'habitats sont particulièrement bien conservés. Ici aussi les traces d'une destruction violente sont évidentes : vases, four à sole amovible brisés sur place, carcasses de moutons intactes voisinant avec les restes d'un nouveau-né qui porte encore un anneau en fer autour du poignet...

Le mobilier et deux analyses ^{14}C montrent que, après une occupation pendant tout le Premier âge du Fer, rempart, habitat et enceinte sont détruits de façon synchrone, à la charnière des v^{e} et iv^{e} siècles a.C. De tels cas ont déjà été mentionnés dans le sud de la France ; rares pourtant sont les traces aussi évidentes de destruction brutale d'un rempart et de son habitat.

Un tel événement est sans doute à mettre en rapport avec les profondes mutations du monde gaulois du v^{e} siècle a.C. et les troubles résultant de la première expansion historique des Celtes.

L'Antiquité, premier âge d'or de Saint-Émilion

L'époque gallo-romaine fournit un bon nombre de sites (fig. 9). L'essentiel est sur le plateau ou sur le rebord, il n'en est guère d'importants en plaine alluviale, du moins telles que les données ont pu être recueillies.

Si, entre Dordogne et Isle, on compte nettement moins de sites antiques que dans l'Entre-deux-Mers, parmi ceux-ci on a pu reconnaître une proportion nettement supérieure de résidences aristocratiques : le double pour un espace bien plus étroit. Certes, au-delà de l'intentionnel et louable pragmatisme de

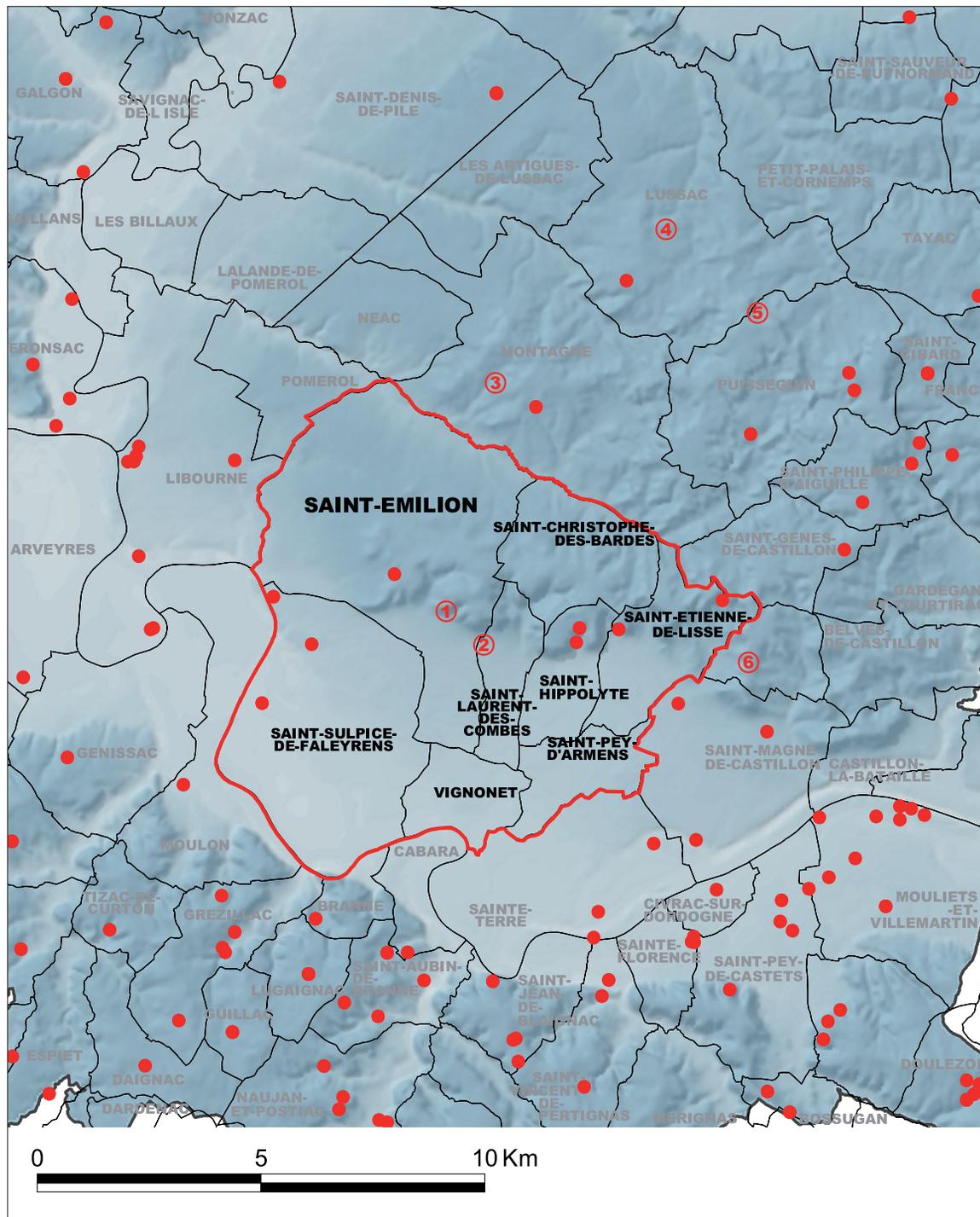


Fig. 9. L'Antiquité romaine
 1. Saint-Émilion, Le Palat ;
 2. Saint-Laurent-des-Combes ;
 3. Montagne, Petit-Corbin ;

4. Lussac, Le Cros ;
 5. Puisseguin ;
 6. Sainte-Colombe.



Fig. 10. Montagne, Petit-Corbin. Diane chasseresse, Musée d'Aquitaine.

l'analyse, il y aurait sans doute à redire sur les critères de choix : d'une part, la richesse avouée des sites reconnus tient à des paramètres de découverte et d'observation trop irréguliers pour être certains, notamment lorsqu'il s'agit de leur attribuer une fonction ; d'autre part, dans les parages de Saint-Émilion, comme ailleurs, d'autres "*villae*" gisent certainement sous les bourgs actuels comme à Saint-Hippolyte, Puisseguin ou Montagne, mais ne sont pas ou sont mal connus archéologiquement. Cependant, la richesse de ce terroir, d'autant plus paradoxale qu'il est relativement éloigné de Bordeaux, est bien confirmée par les données issues de fouilles. On note même, à

deux reprises, la présence d'aqueducs, installations lourdes qui sont particulièrement rares hors d'un contexte urbain (n°5 et 6).

À Petit-Corbin (n°3), sur la commune de Montagne, juste au nord de Saint-Émilion, les éléments de sculpture abondent : une Diane chasseresse est conservée au musée d'Aquitaine (fig. 10), une Vénus sortant du bain au Louvre ; des chapiteaux et d'autres sculptures ont été recueillis ; des fragments de marbre jalonnent le site. Les dernières études sur la Diane soulignent une datation vers 400, et une probable origine d'Asie Mineure, peut-être Éphèse ou Aphrodisias. La Vénus n'est, de manière évidente, pas de même style, ni de même provenance : c'est du marbre de Carrare et la sculpture est italienne. Cela évoque, plus qu'un programme d'aménagement, une collection, ce qui n'est nullement atypique dans les demeures aristocratiques. Cependant, les vestiges sont contenus dans un étroit espace bien délimité et une autre "*villa*" est reconnue à faible distance, sous le bourg actuel. Bien des questions se posent donc sur la fonction réelle de cette implantation, avec d'autant plus d'acuité que la richesse manifeste de l'installation attire le regard.

Ce n'est pas le cas pour le site dit du Palat à Saint-Émilion (n°1), bien connu depuis les années 1930, qui mérite particulièrement le nom dont a hérité la toponymie actuelle : c'est incontestablement la résidence d'un riche aristocrate. Il a été partiellement fouillé en 1969-71 par Marc Gauthier et en 1981-1988 par Catherine Balmelle, puis complété par une prospection au géoradar en 1991. Son plan est original en Aquitaine et fait montre d'une ostentation que ne démentent, à défaut des éléments sculptés pour la plupart disparus, ni l'abondance ni la qualité des décors mosaïqués. Son organisation sur plusieurs niveaux à mi-pente du coteau, axiale et symétrique, avec galerie de façade et ailes en retour, a quelques bons parallèles sur les vallées du Rhin et de la Moselle.

Les décors de cette villa sont majestueux (fig. 11). Un grand bassin ornamental, de soixante mètres de long sur sept de large, est entouré d'une galerie péristyle, dont le côté ne mesure pas moins de quatre-vingt-dix mètres. En son centre, elle donne accès à une vaste salle de réception qui possède un bassin alimenté par des canalisations en plomb. Y dansent, sous un jet d'eau, les poissons bleus de la mosaïque. De part et d'autre de cette salle, se trouvent différentes installa-



Fig. 11. Saint-Émilion, le Palat. Mosaïque de la chambre aux deux alcôves (Balmelle 2001, 302 fig. 215).

tions domestiques et, en particulier, au sud, une pièce à deux alcôves symétriques, où l'on verrait volontiers la chambre du maître de maison. Sur le sol mosaïqué, s'épanouissent des rinceaux de vigne qui jaillissent d'un cratère (fig. 2). On y voit une évocation de l'origine de la fortune du propriétaire ; mais l'actualité de ces connotations ne peut qu'appeler à la prudence.

Les mosaïques sont homogènes, solidaires des maçonneries, en bonne correspondance avec un mobilier assez rare ; l'ensemble est, en conséquence, estimé du ^v^e siècle. L'existence d'états antérieurs est plus probable que démontrée. C'est ici un des lieux où de vaines et incertaines démarches attributaires ont voulu reconnaître un des domaines d'Ausone.

Des découvertes faites à la fin du ^{xix}^e siècle, 100 à 150 mètres à l'est, auprès du moulin de Saint-Georges, synthétisées dans les années 1930, sont par hypothèse mises en relation avec cette résidence. On aimerait y voir les installations rurales du domaine ; s'y trouveraient, en particulier, deux bassins à cupule, carrelés de terres cuites, d'un type que l'on relie ordinairement

aux installations vinicoles. Mais, à défaut d'une enquête récente sur les lieux, on manque de certitude sur les observations elles-mêmes et, pire encore, on ne dispose d'aucun élément de chronologie. Des structures du même genre ont été observées en plusieurs endroits, par exemple, non loin du secteur qui nous intéresse, au bourg de Sainte-Colombe (n°6).

Cependant, à Saint-Émilion même, il est d'autres endroits où l'on a signalé anciennement une occupation gallo-romaine dont colonnes ou mosaïques pourraient témoigner du caractère résidentiel : en particulier auprès de la Madeleine ou de Notre-Dame de Mazerat, si l'on en croit F.-V. Jouannet qui fit sur les deux lieux quelques observations en 1820, lesquelles furent prolongées plus tard par différents érudits.

Si l'on tente d'estomper les biais d'une documentation multiséculaire et méthodologiquement irrégulière, autour de l'indéniablement somptueuse résidence du Palat, plusieurs autres sites, moins importants et surtout moins bien documentés créent un arrière-plan à la fois dense et flou : on manque de précisions

archéologiques qui permettraient de hiérarchiser et structurer l'occupation, et de valider en conséquence les modèles proposés.

Continuité de l'occupation après l'Antiquité

On ne constate pas, dans la région bordelaise et en particulier au Palat, de phase de destruction au début du V^e siècle ; ce serait au contraire un moment de renouveau. La répartition du mobilier est en général continue jusqu'au VI^e et témoigne que ces résidences aristocratiques continuent souvent à être occupées. Mais le mode d'occupation devient bientôt radicalement différent : des structures nouvelles, le plus souvent en matériaux légers, sont caractérisées par des trous de poteaux (fig. 12). Il est clair que le monde a changé : l'art de vivre romain est oublié ; c'est la fin des aristocraties latines ou



Fig. 12. Saint-Émilion, le Palat. Alignement de trous de poteaux devant la salle de réception (Balmelle 2001, 120 fig. 48).

assimilées, que marque, différemment mais très significativement, la succession sur le siège épiscopal de Bordeaux d'un Bertechramnus à un Leontius, un Franc à un Romain. Mais c'est un changement, aucunement une désertification.

Pour le Haut Moyen Âge, les sites bien reconnus restent assez rares (fig. 13). Il est assez courant que cette transformation génère sur l'emplacement même de la villa romaine une église et un cimetière. C'est le cas à Sainte-Colombe, par exemple (n°3). De même, la plupart des descriptions anciennes de sites gallo-romains à Saint-Émilion s'accompagnent d'évocations de sépultures attribuées à l'époque mérovingienne.

Saint-Sulpice-de-Faleyrens (n°2) présente un cas inverse : le site mérovingien se développe sur un emplacement différent de celui, à 500 m au nord-ouest, où ont été observés des vestiges antiques. Des sépultures du haut Moyen Âge – 14 cuves monolithes trapézoïdales avec couvercles en bâtière – s'appuient sur plusieurs murs antérieurs à l'église romane (fig. 14) ; ce sont deux bâtiments qui pourraient être la nef et le transept d'une église primitive ; le mobilier est datable des VII^e ou VIII^e siècles. Ce cas n'était sans doute pas unique : à Saint-Émilion même, des sarcophages mérovingiens ont été observés dans le bourg en 1888. Le site de la Madeleine est, quant à lui, mieux connu (n°1), mais mériterait largement une étude approfondie.

En réalité il est, d'une part, une assez bonne probabilité pour que la plupart des cimetières paroissiaux soient les héritiers des nécropoles du Haut Moyen Âge. D'autre part, on peut penser que les labours, pour le moins intensifs dans ce terroir où la couche arable est assez souvent relativement faible, ont dispersé et détruit la plupart des pauvres traces qu'ont pu laisser des habitats conçus en matériaux périssables. Cela justifie la faible densité des sites reconnus.

En revanche, le Moyen Âge marque une véritable éclosion de sites (fig. 15). Les églises actuelles apparaissent, la ville de Saint-Émilion marque sa prééminence, l'ensemble du territoire se construit et aboutit insensiblement à l'actuel. Mais ceci est le propos du volume qui suit.

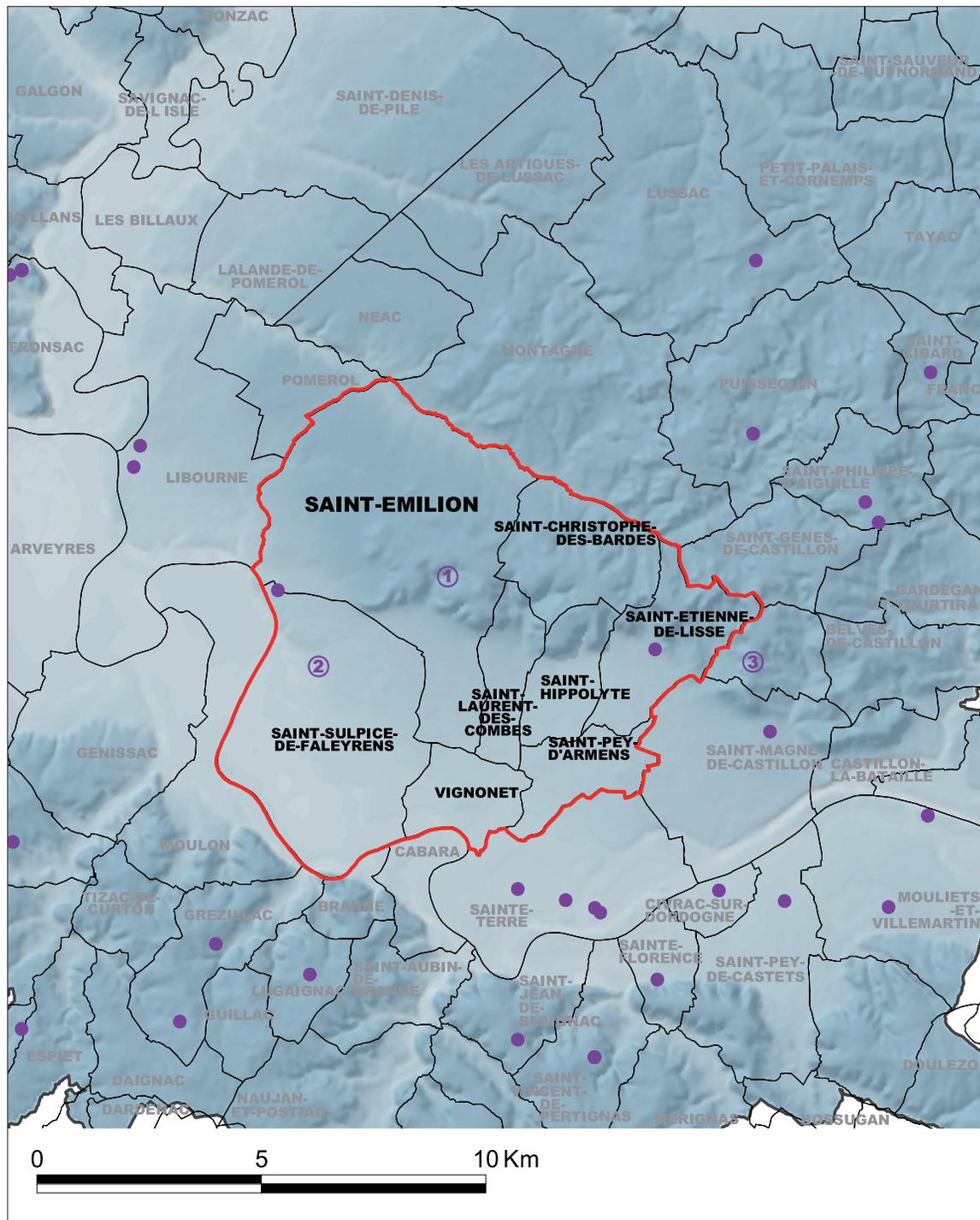


Fig. 13. Le Haut Moyen Âge.
 1. Saint-Émilion, La Madeleine ;

2. Saint-Sulpice-de-Faleyrens ;
 3. Sainte-Colombe.



Fig. 14. Saint-Sulpice-de-Faleyrens, église. Sarcophages mérovingiens environnant un bâtiment de même époque (cl. M.-N. Nacfer, archives SRA).

L'isolement très relatif d'un ermite

Tous les sites qui viennent d'être évoqués ont une constance de répartition assez remarquable. La très grande majorité d'entre eux, toutes périodes confondues, marquent les bords des plateaux et les échancrements des coteaux. Il n'en est presque pas sur les basses terrasses, peu sur les moyennes terrasses du Pléistocène moyen ; mais il n'en est guère non plus sur les plateaux, en particulier sur les molasses où les sols sont moins fertiles. Ils se concentrent sur cette étroite bande au relief mouvementé où se tapit la cité médiévale elle-même.

Derrière les fluctuations que provoquent l'apparition ou la disparition de sites majeurs, derrière les

difficultés de perception pour certains types de sites ou pour certaines époques, on perçoit bien, sinon une occupation anthropique à tous les moments des cent cinquante ou deux cents derniers millénaires, du moins une permanence très bien marquée depuis le début des périodes historiques, où l'on a suffisamment de précision dans l'analyse pour pouvoir l'affirmer.

Quand, vers 750, Émilien est arrivé ici, n'en déplaise aux hagiographes, ce n'était pas la sauvage forêt légendaire. Il y avait une population sédentaire depuis longtemps, et suffisamment de gens de passage pour colporter la sainte renommée. Son installation dans un secteur passager à vue de la rivière en fait même

l'illustration de ce que Bernadette Barrière appelle un "ermite passeur" à l'instar de ces saints du haut Moyen Âge en Limousin comme Junien dont les ermitages sont installés le long de la vallée de la Vienne. L'occupation archéologique du terroir de Saint-Émilion, pour intéressante qu'elle est, n'est nullement exceptionnelle. L'ermitage non plus. C'est autre chose qui justifie la gloire de la cité médiévale.

Sources principales et bibliographie

Les données utilisées proviennent de la base de données Patriarche et des rapports d'opérations déposés au Service régional de l'Archéologie, ainsi que des *Bilans scientifiques* qui collectent annuellement des synthèses de toutes les opérations. On y ajoutera quelques indications bibliographiques :

- Balmelle, C. (1987) : *Recueil général des mosaïques de la Gaule. IV-Province d'Aquitaine, pays gascons*, Gallia Suppl. 10, Paris.
- (2001) : *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine, société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, Ausonius Mémoires 5/Aquitania Suppl. 10.
- Barrière, B. [1990] (2006) : "Itinéraires médiévaux : du Limousin à l'Aquitaine", in : *Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à n'importe quel jour, actes du colloque régional de Limoges 3-5 mai 1990*, 121-142, (rééd. *Le Limousin médiéval, le temps des créations. Recueil d'articles*, Limoges, 35-71).
- Dubreuilh, J. (1976) : *Contribution à l'étude sédimentologique du système fluvial Dordogne-Garonne dans la région bordelaise*, thèse, Université Bordeaux I.
- Lenoir, M. (1983) : *Le Paléolithique dans les basses vallées de la Dordogne et de la Garonne*, thèse d'état, Université Bordeaux I.
- Sion, H. (1994) : *La Gironde*, CAG 33, Paris.